

VILLE DE  
LAC SAINT  
JOSEPH 

# Le tour du lac

Bulletin d'information municipal

Vol.11, No 01 • Avril-Mai

Joyeuses  
Pâques



Retrouvez-nous sur  
facebook.

[www.villelacstjoseph.com](http://www.villelacstjoseph.com) • [info@villelacstjoseph.com](mailto:info@villelacstjoseph.com)



Chers concitoyens

Le conseil de ville est à préparer l'été 2019 pour assurer la plus grande qualité de vie aux citoyens de Ville de lac saint Joseph. Rappelez vous que j'ai sollicité au cours des ans l'apport de tous les citoyens pour ce faire, à savoir :

- 1) la création d'un comité de citoyens pour promouvoir le respect du règlement sur les nuisances; or je n'ai reçu aucun commentaire favorable ou non à ce sujet.
- 2) La création d'une section « commentaires des citoyens » dans le journal traitant de tout sujet d'intérêt public ; or je n'ai reçu aucun texte à ce jour.
- 3) Nous avons créé un registre des amendements proposés à la réglementation municipale pour assurer la qualité de la vie dans notre ville; or certains citoyens sont intervenus par le biais de plaintes pour contrôler l'éclairage de voisinage sans toutefois apporter de commentaires.

Nous allons continuer à susciter votre intérêt, vos commentaires, votre participation et vos opinions sur la gestion des affaires de votre ville.

La M.R.C. de la Jacques-Cartier et la Sûreté du Québec ont préparé un texte proposant une réglementation uniforme soit un *Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés* pour toutes les villes faisant partie de la M.R.C. de la Jacques-Cartier dont Ville de Lac-Saint Joseph, Fossambault-sur-le-Lac et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier afin de faciliter l'application de ce règlement par les patrouilleurs, de sorte que les feux d'artifice seront interdits dans nos trois villes.

L'an dernier la ville a connu une augmentation considérable des plaintes pour le bruit provenant de hauts parleurs y inclus le bruit provenant des embarcations nautiques. Dorénavant cette source de pollution par le bruit et autres (feux d'artifice etc.) sera gérée par la Sûreté du Québec. Un appel à la S.Q. et le billet d'infraction devrait tempérer **les ardeurs des délinquants** et assurer votre quiétude.

Le nouvel Hôtel de Ville devrait être en opération au cours de l'été; nous prévoyons le 10 juin comme date d'inauguration et le 23 juin pour l'ouverture au public. Quelques travaux mineurs restent à faire tel l'aménagement paysager, l'installation de la génératrice et la finition des stationnements. Le budget et les délais d'octroi de la subvention sont toujours respectés.

Le Club Nautique Saint-Louis a fait peau neuve avec la venue d'un nouveau commodore, M. Éric Bilodeau et de son équipe au conseil d'administration : Marie-Andrée Bougie, Kathryn-Ann Dawson, Dave Gilbert, Louis Latulippe, Robert jr. Laforce, Benoit Raymond, Josée Savard, Jean-Sébastien Sheedy, sans oublier l'arrivée d'une nouvelle coordonnatrice, Mme Karyn Brouillette et d'une nouvelle monitrice chef, Mélody Couture, lesquelles sont à préparer le cahier de charge avant de procéder à la signature de l'entente avec la ville pour l'octroi de la subvention. Nous souhaitons bonne chance à tous et notre entière collaboration.

La Caisse Desjardins St-Raymond-Ste-Catherine a versé une subvention de 10 000 \$ au Club Nautique Saint-Louis pour l'aménagement d'un terrain de basketball/badminton et équipements de loisirs.

La Ville a également fait une demande de subvention pour l'installation de nouvelles fenêtres au Club Nautique Saint- Louis. Nous devrions recevoir une confirmation vers la mi-août.

Les travaux pour finir l'installation des deux citernes (bornes sèches d'incendie) pour l'assumption des risques se poursuivront dès la fonte des neiges. Elles seront situées, l'une derrière la chapelle et l'autre du côté est, près du Chalet des Petits Frères.

En collaboration avec la M. R. C. nous sommes à compléter une étude sur la réception des ondes cellulaires autour du lac pour déterminer l'endroit de l'érection d'une nouvelle tour de diffusion qui permettrait l'utilisation du réseau cellulaire pour l'ensemble des citoyens de notre ville.

Une vérification de la chaussée du chemin Thomas-Maher, des fossés et des ponceaux sera faite dès la fonte des neiges. L'action pour la protection de l'eau et la destruction et/ou contrôle des plantes envahissantes se poursuivra avec la C.B.J.C. pour la protection de l'environnement.

La subvention de la taxe sur l'essence pour les années 2019-2023 nous a été confirmée pour un montant de 498 000 \$ majoré de 229,98 \$ par famille, soit un montant d'environ 525 000 \$ sur présentation d'un projet répondant aux exigences établies.

Pour de plus amples informations je vous réfère aux chroniques de la directrice générale, de l'inspectrice municipale et des conseillers de districts dans les pages suivantes.

Sur ce, je vous souhaite de Joyeuses Pâques et un bon printemps.

*Michel Croteau*, Maire.

## RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS

**Voici un résumé des résolutions adoptées au cours des dernières séances du Conseil:**

**Résolution no 006-2019:** Autorisation pour déposer une demande d'aide financière en culture auprès de la MRC de la Jacques-Cartier et à signer tout document relatif à cette demande.

**Résolution no 008-2019:** Acceptation de l'offre de service de l'ULSCN au montant de 5 735 \$ plus taxes pour l'engagement d'un coordonnateur et d'un moniteur chef pour le Club Nautique St-Louis.

**Résolution no 009-2019:** Adoption du Règlement no 2019-265 décrétant le traitement et l'allocation pour les élus municipaux.

**Résolution no 016-2019:** Contribution d'un montant de 500 \$ à la Fondation Rêves d'Enfants dans le cadre du Défi des Héros.

**Résolution no 017-2019:** Autorisation à la secrétaire trésorière à signer le contrat pour l'acquisition du Système M-Files de Toshiba concernant la gestion des documents archivés.

**Résolution no 018-2019:** Autorisation à la secrétaire-trésorière à signer et compléter les documents nécessaires pour commander l'enseigne pour l'identification de l'Hôtel de Ville selon la proposition budgétaire de 15 822 \$ plus les taxes.

**Résolution no 025-2019:** Autorisation à la secrétaire-trésorière d'ajouter un avenant à notre police d'assurances soit l'Option B de l'assurance des cyberrisques.

**Résolution no 026-2019:** Autorisation à la secrétaire trésorière de signer le contrat pour l'enseigne de la Mairie tel que décrite à l'Option B et en enlevant le mot « LA ».

**Résolution no 027-2019:** Attribution d'un montant de 3 000 \$ pour les 6 à 8 du vendredi soir au Club Nautique St-louis durant la saison estivale 2019.





Bonjour à toutes et toutes,

Dans notre monde hyper connecté, les incidents relatifs à la cybersécurité font de plus en plus souvent les manchettes. Et les municipalités n'y échappent pas : les pirates ont compris que les grandes organisations ont mieux développé leurs capacités défensives, ils ciblent désormais des proies plus faciles, quitte à demander un plus grand nombre de rançons moins élevées. Ainsi, à mesure qu'une municipalité devient plus «intelligente», que ce soit en informatisant ses processus, en incorporant des technologies dans ses véhicules, en accumulant des données sur ses citoyens ou en leur offrant plus de services connectés, elle augmente du même coup son risque de subir des Cyberattaques.

Par exemple, en 2018, les médias ont rapporté qu'une municipalité québécoise a été victime d'une attaque lors de laquelle les pirates exigeaient une somme considérable pour la récupération des données. Pour recommencer à opérer, la municipalité a dû déboursier un montant avoisinant les 100000 \$. Cette même année, une commission scolaire a vu ses systèmes informatiques paralysés durant plus de deux mois, subissant une perte de plus de 110 000\$.

Plus près de nous, la municipalité de Fossambault-sur-le-Lac a subi elle aussi une attaque informatique qui lui a coûté plus de 25 000 \$. En juin dernier, le ver informatique s'est attaqué aux fichiers de l'organisation. Malgré tous les efforts déployés par l'équipe externe responsable des technologies, le virus a généré pas moins de trois attaques en deux semaines.

Cet événement n'a pas été sans conséquence pour la municipalité. Il a nécessité le remplacement de trois postes de travail, la modernisation du système de protection informatique, plusieurs heures de travail par des experts, en plus de réduire considérablement la productivité de l'équipe pendant trois semaines.

Notre compagnie d'assurances, la Mutuelle des Municipalités du Québec offre aux municipalités du Québec l'assurance des cyberrisques qui couvre notamment, selon certaines modalités, les frais de cyberextorsion, les pertes liées à une interruption des activités et les dommages aux infrastructures informatiques.

Nous avons donc décidé de nous doter de cette couverture d'assurances afin de protéger nos informations et vos informations personnelles enregistrées dans nos dossiers. Nos employées sont vigilantes face à ce fléau et elles ont eu à faire face à de nombreuses reprises à des tentatives d'intrusion dans nos systèmes informatiques mais elles ont toujours pu les éviter. Toutefois ces pirates sont rusés et c'est pourquoi nous n'avons pas hésité à nous prévaloir de cette opportunité offerte par la MMQ.

## BAISSE DU NIVEAU DU LAC

De concert avec les représentants de la Municipalité de Fossambault-sur-le-Lac, nous avons relancé le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant la date de la baisse du niveau du lac à l'automne. Lors de nos discussions en 2018, les personnes approchées nous avaient demandé de les rappeler au début du printemps 2019, ce que nous avons fait la semaine dernière. Nous attendons la fixation d'une date pour un nouveau rendez-vous.



## STAGIAIRE EN URBANISME

Dans un autre ordre d'idées, nous vous informons que nous avons procédé à l'embauche d'un stagiaire en urbanisme et environnement pour la saison estivale. Il s'agit de M. William Claveau et vous aurez sûrement l'occasion de le rencontrer au cours de l'été puisqu'il sera appelé à visiter tous les terrains pour vérifier la conformité de la revégétalisation des rives ou les travaux en cours. Il assistera ainsi Mme Roxane Ouellet, notre inspectrice municipale durant une période où la construction autour du lac est souvent active.

## COUVERTURE CELLULAIRE

Dans ce dossier, la MRC a pris en charge notre demande d'améliorer la couverture cellulaire qui, disons-le sans gêne, est carrément inacceptable et met en danger la vie des citoyens autour du lac en cas d'urgence. Dans la foulée des nouveaux budgets fédéral et provincial, la MRC de la Jacques-Cartier a entamé des discussions avec les compagnies de téléphonie concernées. On m'a transmis l'information que les pourparlers se déroulent bien.

Dès qu'il y aura des développements significatifs, nous vous les ferons connaître.

## COMMENTAIRES

Nous vous rappelons que notre journal municipal est à votre entière disposition pour y faire paraître des commentaires, suggestions ou éditoriaux susceptibles d'intéresser tous nos concitoyens.

Vous pouvez également y faire paraître vos petites annonces gratuitement. Vous n'avez qu'à transmettre vos textes à notre directrice générale qui se fera un plaisir de vous les éditer à l'intérieur de nos pages.

Je profite de l'occasion pour vous offrir mes meilleurs vœux de Joyeuses Pâques!



*Yvan Dural, conseiller district no 1*



Venez danser le **ZUMBA** avec Jacinthe Lacroix, formée au *Studio de danse Mirage*.

524 Ch.Thomas-Maher  
Lac St-Joseph  
418-456-3491  
jacinthelacroix@me.com

Le **ZUMBA** est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'**AÉROBIE** et de **DANSES LATINES**, le tout sur de la **MUSIQUE DU MONDE**.

### **NOUVEL HORAIRE\*\***

Les Lundi, Mercredi et Vendredi  
Coût :10\$/ séance par personne  
**9h30 à 11h00**

Apportez vos espadrilles, vos poids et votre tapis!

**\*\*NOUVEAU\*\***

Ajout de 30 minutes d'**EXERCICES DE MUSCULATION** pour les intéressé(es)

**ZUMBA À LA PLAGE**  
par beau temps!



## MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 2



Chers concitoyens et concitoyennes,

Soyons optimistes, l'été arrivera au lac bientôt!

Durant cette période, nous voulons profiter de la belle température et passer le plus de temps possible à l'extérieur et particulièrement sur l'eau.

### **SUIVEZ LA VAGUE!**

La nouvelle vague en matière d'activités nautiques: bien se comporter sur l'eau. Les vagues surdimensionnées créées par les bateaux lors de la pratique d'activités nautiques peuvent se déplacer sur plus de 250 mètres. Il faut donc favoriser la cohabitation harmonieuses entre tous les utilisateurs.

La devise de la Ville étant **UN ENVIRONNEMENT DE VIE À PROTÉGER**, voici quelques recommandations particulièrement à mettre en pratique lorsque vous voulez profiter de notre plan d'eau.

**VITESSE:** Respectez la limite de vitesse de 10 km/hre sur les premiers 100 mètres de la rive ainsi que dans la Baie de Duchesnay. Respectez la zone peu profonde et fragile de la Passe en ne faisant pas de vague (moins de 10km/hre).

**VAGUES:** La pratique d'activités nautiques générant de grosses vagues (wake) doit se faire à plus de 300 mètres de la rive.

**BRUIT:** Toute embarcation à moteur doit être équipée d'un silencieux en bon état et utilisé de façon continue afin d'empêcher tout bruit excessif.

**MUSIQUE:** Gardez votre musique pour vous. Les riverains apprécient pouvoir jouir de la tranquillité. C'est une question de civisme.

Si vous êtes un nouveau propriétaire ou si vous avez acquis un nouveau bateau, n'oubliez pas de l'enregistrer et d'aller chercher votre vignette au bureau de la Ville afin de pouvoir accéder à la rampe de mise à l'eau.

Je vous souhaite à tous de très Joyeuses Pâques!

*Jacques Tessier*, Conseiller district 2.



**ÉCOCENTRE  
NEUVILLE**

**NOUVELLES  
HEURES  
D'OUVERTURE**

**LUNDI AU SAMEDI :  
7H30 À 16H15**



**FORMULAIRES EN LIGNE  
DISPONIBLES POUR VOS  
DEMANDES :**

- ✓ BACS ROULANTS  
(MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES)
- ✓ MATIÈRES RÉSIDUELLES NON  
RAMASSÉES
- ✓ MAINTENANCE ET RÉPARATION DE  
BACS OU DE CONTENEURS
- ✓ VIDANGE D'INSTALLATION SEPTIQUE



Visitez

[laregieverte.ca](http://laregieverte.ca)



## MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 3



Chers citoyens et chères citoyennes,

Depuis janvier 2019, comme vous le savez déjà, je suis conseiller en soutien pour le conseil d'administration du Club Nautique Saint-Louis (Club). Avec l'été 2019 qui arrive à grands pas, toute l'équipe travaille activement afin que vos jeunes puissent s'amuser en toute sécurité. Comme il a déjà été mentionné dans une édition précédente, la Ville fait affaires avec M. Sylvain Tapin de l'Unité de loisirs et de sport de la Capitale-Nationale. Son rôle est de collaborer avec le conseil d'administration et les employés du Club dans l'embauche de nouveaux moniteurs et dans la mise en place de nouvelles normes de sécurité. Notre coordonnatrice pour cette année sera Mme Karyn Brouillette et Mme Mélody Couture sera la monitrice en chef, toutes deux de Fossambault-sur-le-Lac.

**Le Club est toujours à la recherche de nouvelles idées afin de rendre le passage des jeunes des plus intéressants!**

### Nouveautés et améliorations pour 2019

- Formation obligatoire de tous les moniteurs;
- Nouvelles activités;
- Une (1) semaine de voile intensive par Voile Québec (du 5 au 9 août 2019);
- Nouvelle formule pour le souper des résidents et du cocktail d'ouverture;
- Baisse des tarifs d'inscription :

200 \$/semaine

999 \$/l'été (inscription avant le 15 mai 2019);

1 200 \$/l'été (inscription après le 15 mai 2019).

### **Une autre bonne nouvelle : les 6 à 8 seront de retour dès le 5 juillet 2019!**

L'équipe de M. Bernard Brouillette est de retour encore cette année. Les Foodtrucks sont déjà réservés et seront là pour vous accueillir aux dates suivantes:

Les 5 et 26 juillet 2019 :	Le Côte à Côte
Les 12 juillet et 9 août 2019 :	La Shop
Les 19 juillet et 2 août 2019 :	Le Michaelangelo.



On vous attend en grand nombre! Les 6 à 8, c'est pour tous les résidents, mais aussi pour la visite et les amis. Venez fraterniser, manger et prendre un verre en bonne compagnie!

En terminant, je profite de l'occasion pour vous souhaiter de très Joyeuses Pâques bien chocolatées!

**N'oubliez pas, l'été 2019, c'est au Club Nautique Saint-Louis que ça se passe!**

Jean-Sébastien Sheedy, [jean.sebastien.sheedy@gmail.com](mailto:jean.sebastien.sheedy@gmail.com)





# SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

## PERMIS DE BRÛLAGE

### QUAND DOIS-JE APPELER POUR UN PERMIS DE BRÛLAGE?

Vous devez faire la demande d'un permis de brûlage pour un :

- Feu de branches
- Feu de feuilles mortes/gazon (dans un contenant)
- Feu de joie hors norme (exemple : pour la fête du Canada)
- Feu d'abattis
- Feu de bois non traité

### VOUS N'AVEZ PAS BESOIN D'APPELER POUR UN PERMIS DE BRÛLAGE LORSQUE :

Vous faites un feu de plaisance, avec ou sans pare-étincelle, qui ne dépasse pas 4 pieds de diamètre et qui a une hauteur raisonnable.

### RÈGLEMENT À RESPECTER LORS D'UN BRÛLAGE

- Avoir une dimension et une hauteur raisonnables. (Dimension de 6' x 6' et hauteur de 4')
- Ne pas tout faire brûler en même temps, y aller graduellement
- Si vous avez plusieurs tas à brûler, les faire brûler un à la fois
- Avoir un moyen d'extinction proportionnel à la grosseur du feu
- S'assurer de prendre les précautions pour ne pas propager le feu à la forêt, à votre gazon et à votre maison
- Ne pas faire de feu lors de forts vents
- Ne pas faire de feu lors de périodes de temps sec

### OÙ DOIS-JE APPELER POUR UN OBTENIR UN PERMIS?

En tout temps, vous devez appeler l'officier de garde du Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour l'obtention d'un permis de brûlage.

Vous devez appeler la journée même de votre brûlage, vous ne pouvez pas appeler à l'avance. Ce permis est émis pour la journée même et doit être renouvelé le lendemain si vous n'avez pas terminé. Ce permis est gratuit.

### CE QU'IL EST INTERDIT DE FAIRE BRÛLER

- Matériaux de construction commerciaux/industriels
- Bois traité ou peint
- Pneus
- Huile, essence
- Plastique
- Déchets



Il est interdit de mettre le feu à son gazon.  
Il est interdit de faire brûler lors de forts vents.

**Pour faire la demande d'un permis de brûlage :**

**418 955-6269**

**Pour plus d'information sur les dangers des feux extérieurs et l'indice d'inflammabilité :**

**[www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca)**

**DION MOTO ST-RAYMOND**

**PRINCECRAFT**  
DOMINEZ L'EAU

**WWW.DIONMOTO.COM**

**1 866 337-8666**

860, Côte Joyeuse, St-Raymond



# AVRIL EST LE MOIS POUR LUTTER

[combatpouurlavie.ca](http://combatpouurlavie.ca)

Joignez le combat. Portez une jonquille. Trouvez un point de vente près de chez vous.

## Soudure mobile **Béd-art** ALUMINIUM ■ STAINLESS ■ ACIER

Réparation hélice de bateau en aluminium, stanless, brass. Elle est rebâtie, peinte et balancée. Réparation base de pied de moteur endommagé en aluminium ( fine )

Service rapide et professionnel

Contactez-moi **Éric Bédard 418.454.0282** [soudurebedard@gmail.com](mailto:soudurebedard@gmail.com)

## ENTRETIEN **J.P.** BOUCHER INC.



- NETTOYAGE PRINTANIER
- TONTE DE PELOUSE
- RAMASSAGE DE FEUILLES
- TRAVAUX DIVERS



# 418-875-2195

*Au Lac-Saint-Joseph, votre garantie de satisfaction!*



# UN BEL EXEMPLE DE PERSÉVÉRANCE

Pas toujours facile de concilier les études et le sport mais un résident du Lac-Saint-Joseph a su le faire avec brio.

Rien n'arrive seul. Beaucoup de sacrifices, d'entraînement et de détermination pour ce jeune plus que décidé à atteindre son but en fournissant tous les efforts nécessaires pour y arriver. Il faut arriver à concilier les cours, les entraînements et les matchs et ça nécessite une grande discipline.

C'est grâce à cette discipline que Charles-Alexandre Tessier a été repêché par le **Rouge et Or Football de l'Université Laval**. Les jeunes se sacrifient pour atteindre l'élite et ils font des sacrifices immenses. Des heures et des heures d'entraînement, l'éloignement de leur famille, les voyages, les diètes pour conserver leur corps en forme, les blessures qu'ils doivent subir et qui surviennent dans tous les sports. Oui, ils font des sacrifices énormes de même que leur famille qui les appuient et les encouragent quotidiennement.

**Bravo Charles-Alexandre** pour ta persévérance. Un bel exemple pour les jeunes qui fréquentent le Club Nautique St-Louis qui t'ont côtoyé au cours des dernières années et pour qui tu resteras un modèle de ténacité.

**Bonne chance dans la poursuite de tes rêves !**

- Le Conseil municipal



Alain Racine, entrepreneur  
Tél. : 418.872.5111 • Cell. : 581.307.5771  
racine1340@hotmail.com

APCHQ  
R.B.Q. : 5697-8836-01

- Finition intérieure et extérieure •
- Construction et rénovation •
- Salle de bain et cuisine •
- Finition de sous-sol •
- Garage et remise •
- Portes et fenêtres •
- Patio •

*Notre fierté est dans votre entière satisfaction*

États financiers | Fiscalité | Comptabilité

1065, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 3W1

418 686-4299 | 1 888 596-4299 | Téléc.: 418 686-4298  
bfa@qc.aira.com | beudetfontaine.com

**bf** Beudet  
Fontaine CPA s.a.

Société de comptables professionnels agréés  
et services fiscaux

**Michel Fontaine**

M. Fisc., CPA auditeur, CGA



Chers citoyens et citoyennes,

Tout d'abord je tiens à remercier tous ceux et celles qui m'ont fait parvenir des témoignages de sympathie suite au décès de mon mari, Louis Coulombe, le mois dernier. J'en ai été très touchée. par ces marques d'affection qui nous aident durant ces moments difficiles.

L'été sera là bientôt et avec lui les vacances, les 6 à 8, les activités nautiques, le vélo, etc. N'oubliez pas que la route est étroite et sinueuse autour du lac et que la prudence et le respect des limites de vitesse sont de mise.

Nous déménagerons bientôt (vers le 20 mai) dans le nouvel Hôtel de ville construit sur le même terrain que le Club Nautique St-Louis, ce qui implique de nombreuses modifications. Les bureaux y seront plus pratiques et mieux aménagés et nous bénéficierons de plus d'espace. L'accès y sera plus facile de même que le stationnement. Les heures d'ouverture seront les mêmes soit du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

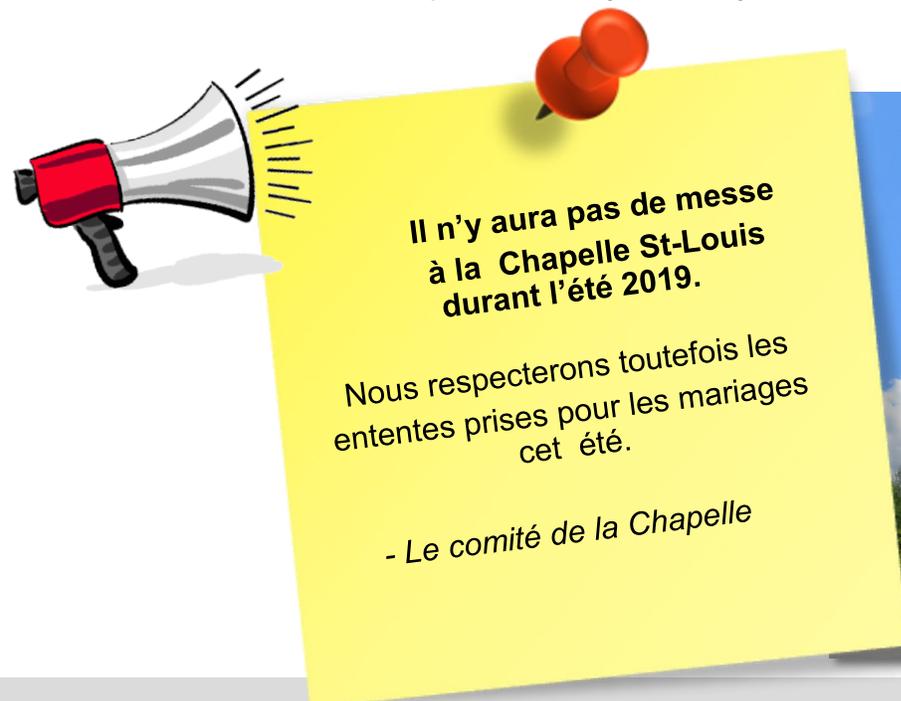
Nous avons également signé une entente intermunicipale avec les Villes de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Fossambault-sur-le-Lac concernant la sécurité civile et les mesures d'urgence.

En cas d'urgence (incendie, feu de forêt, route fermée, inondation etc.) la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est dotée d'un système de communication « Idside » lui permettant de vous communiquer l'information instantanément par téléphone et/ou courriel. Pour pouvoir bénéficier de ce système, **il serait très important de m'autoriser à leur transmettre vos coordonnées, soit le moyen le plus rapide pour vous rejoindre (téléphone fixe, cellulaire ou courriel)**. Sans cette autorisation, je ne pourrai vous inscrire à ce service. Vous n'avez qu'à me transmettre un courriel en m'indiquant que vous m'autorisez à partager ces informations avec le service de la sécurité civile et je ferai le suivi.



Le Club Nautique St-Louis accueillera à nouveau les enfants au camp de jour à compter du 24 juin 2019. De nombreux changements sont apportés cette année; les coûts d'inscription des enfants sont maintenant moins élevés, de nouvelles installations sportives seront aménagées, des cours de voile sont ajoutés à la programmation etc. Vous recevrez les informations complètes dans le journal de juin.

*Virginie Viriers Directrice générale*





**GESTION MULTI-PRO**

**RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL**

**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

**COMMERCIAL**

**RÉSIDENTIEL**

**INDUSTRIEL**



## QUI SOMMES NOUS ?

Gestion Multi Pro est une compagnie qui vous offre toujours plus. Une équipe dynamique et motivée toujours prête à relever de nouveaux défis, le souci du détail et de l'excellence est notre priorité dans vos projets et nous sommes passionnés.

## SERVICES OFFERTS

- ✓ Construction
- ✓ Rénovation
- ✓ Projet clé en main
- ✓ Gérance de projet
- ✓ Location de main-d'œuvre
- ✓ Spécialiste en acoustique
- ✓ Plafond suspendu
- ✓ Gypse, joints et peinture
- ✓ Division métallique
- ✓ Revêtement souple
- ✓ Revêtement extérieur
- ✓ Rénovation après sinistre

**DE L'EXCAVATION À LA FINITION  
CONTACTEZ - NOUS !**



*Sylvain Ouellet*  
**581-307-6858**



Licence RBQ : 5742-0689-01



3909 Route Fossambault  
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

[WWW.GESTIONMULTIPRO.COM](http://WWW.GESTIONMULTIPRO.COM)



## AVIS IMPORTANT!

Citoyens et citoyennes,

En tant que Président du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), j'ai appris récemment que d'ici un an, les normes minimales à respecter quant à la bande de protection des rives passera de **15 mètres à 20 mètres**, ce qui signifie 65.61 pieds.

De ce fait, vous ne pourrez plus aménager quoi que ce soit à l'intérieur de cette bande de protection et nous vous recommandons fortement de faire vos demandes de permis et d'exécuter vos travaux avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle

réglementation imposée par la MRC de la Jacques-Cartier.

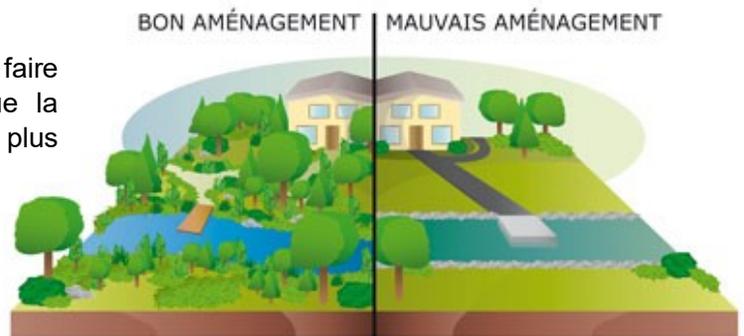
De façon générale, la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) interdit les constructions, les ouvrages ou les travaux sur les rives et le littoral des lacs et des cours d'eau. Cependant, certaines interventions peuvent faire l'objet d'une autorisation, notamment par les municipalités.

**Il est interdit**, entre autres de:

- construire ou d'effectuer des travaux qui sont susceptibles de détruire ou de modifier la couverture végétale des rives; de porter le sol à nu ou d'en affecter la stabilité; d'empiéter sur le littoral;
- remblayer, creuser ou prélever du gravier dans le littoral et la rive d'un lac, d'un cours d'eau ou du fleuve, ainsi qu'en plaine inondable;
- couper des arbres et des arbustes existants;
- de canaliser, d'aménager et/ou de modifier le tracé d'un cours d'eau;
- d'aménager une rampe de mise à l'eau ;
- d'aménager une plage ou d'ajouter du sable sur une plage existante.

Je vous réitère donc de prévoir immédiatement les travaux à faire sur votre propriété dans la bande riveraine car dès que la nouvelle réglementation sera en vigueur, vous ne pourrez plus obtenir de permis à cet effet.

*Claude Tessier,*  
Président du Comité consultatif d'urbanisme



**Michel D'Amours**  
Courtier immobilier  
Cell.: 418 265-8383

**RE/MAX 1<sup>er</sup> CHOIX** (2003)  
AGENCE IMMOBILIÈRE  
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME  
DE RE/MAX QUÉBEC INC.  
325, rue Marais, Bureau 250  
Québec QC G1M 3R3  
Bur.: 418 683-9300 • Fax: 418 687-3629

**NOUVEAU SITE INTERNET**

La nature pour vous

À la fine pointe de la technologie  
Soins personnalisés  
Visagiste  
Épilation définitive par ordinateur  
Produits naturels

Sur rendez-vous  
**418 875 5514**  
Certificats cadeaux disponibles  
<http://esthetiqueelectrolysemarlyneduchesne.com>



**Grâce au Fonds d'aide au développement du milieu, le Club Nautique Saint-Louis un montant de 10 000 \$ dans le cadre de l'aménagement d'un terrain de basket et de badminton.**

Photo : Monsieur Michel Croteau, maire de Lac-Saint-Joseph, reçoit la plaque officielle du FADM 2019 de madame Agathe Julien-Delaunière, membre du conseil d'administration de la Caisse.

 **Desjardins**  
Caisse populaire de  
Saint-Raymond-Sainte-Catherine



TRANSPORT  
  
INCLUS

# Club nautique St-Louis

• INSCRIPTION ÉTÉ 2019 •

24 JUIN  
AU  
16 AOÛT

REJOIGNEZ LA FAMILLE ST-LOUIS

Voile, ski nautique, wakesurf, kayak,  
tennis, brico, camping, paddleboard,  
et plus encore!!!

NOUVELLE TARIFICATION

**CNSL** 



 @clubnautiquelouis

 @clubnautiquelouis

 clubnautiquelouis@gmail.com

 360, chemin Thomas Maher,  
Lac St-Joseph

[www.clubnautiquelouis.com](http://www.clubnautiquelouis.com)

# LA NÉCROLOGIE



## LOUIS COULOMBE

Aux Jardins du Haut Saint-Laurent, le 14 mars 2019, à l'âge de 89 ans, est décédé monsieur Louis Coulombe, époux de madame Vivian Viviers, fils de feu madame Elzire Laliberté et de feu monsieur Edouard Coulombe. Il demeurait au Lac-Saint-Joseph.

**Un service religieux a été célébré, le samedi 30 mars 2019. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Notre-Dame-de-Belmont ultérieurement.**

Il était l'époux en premières noces de feu Lucie Sénéchal. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Alain (Danielle Gagné), Daniel (Marie Desrochers) et Suzanne (Benoit Boivin); le fils de son épouse, Alexandre Tardif; ses petits-enfants : Mathieu, Jean-Denis, Pierre-Luc, Myriam et Louis-Philippe Coulombe, Sarah et Catherine Desrochers-Coulombe, Sabrina, Caroline et Joanie Boivin; ses arrière-petits-enfants : Maïli, Alexis, Britanie et Léo Coulombe; ses frères et sœurs : feu Pierre (Janet Perna), Monique (feu Jacques Marleau), feu Jean (Sylvie Morisset), feu Jacqueline, feu Édouard (feu Yvette Hallé), feu Rita, o.s.u., feu André (feu Odette Proulx) et Hélène; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Sénéchal : André (Alice Châtigny), feu Aline (Gilles Grégoire), feu Liliane (Michel St-Laurent), Pauline (Yves Fréchette), feu Gilles (Armande Bouchard), Lise (feu Joachim Tardif) et Madeleine; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Viviers, Gilles (Gilberte Faucher) et Céline (Gérard Grimard), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis dont Sophie Létourneau.

La famille tient à remercier de façon particulière tous les membres du personnel de la Résidence Les Jardins du Haut-St-Laurent, (3<sup>e</sup> Fleuve) pour leurs bons soins, leur dévouement et leur professionnalisme qui ont permis une fin de vie heureuse et paisible à Louis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Les Jardins du Haut-St-Laurent et Côté Jardins (téléphone 418-780-8179), courriel [info@fondationjhsl-cj.ca](mailto:info@fondationjhsl-cj.ca) ou à la Société Alzheimer de Québec (téléphone 418-527-4294), site web: [www.societealzheimerdequebec.com](http://www.societealzheimerdequebec.com).

---

## DENISE PINEAU-PHILIPPON

À Québec, le 6 avril, à l'âge de 86 ans, est décédée Denise Pineau épouse de Jacques Philippon. Native de Rivière-du-Loup, elle était la fille de Fernand Pineau et Jeanne Lebrun. Lui survivent son mari et ses quatre fils Martin, Nicolas (Sheri Nelson), David et Guillaume; ses sœurs et frère Céline (feu Jean Raymond), Suzanne o.s.u. et Jacques (Louise Bardou); ses belles-sœurs Monique Philippon (feu Jean Beaudoin) et Céline Lemieux (feu Michel Philippon) ainsi que des nièces, neveux, cousines et cousins. Elle était la sœur de feu Jean (feu Céline Hudon).

**La famille recevra les condoléances en présence des cendres au Centre funéraire du Plateau de la Coopérative funéraire des Deux Rives, 693 avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8 le vendredi 26 avril 2019 de 17 h à 20 h et le samedi 27 avril 2019 de 9h30 à 11h. Un hommage lui sera rendu au salon le même jour à 11 h.**

La famille remercie les nombreuses personnes du C.L.S.C. qui lui ont prodigué soins et attentions et celles des soins palliatifs du Jeffrey Hale dont les Docteurs Piuze et Gagnon pour la compassion et le confort assurés.

Pour appuyer le merci affectueux qu'elle exprime à son neveu le Dr François Philippon, un don peut être fait à la Fondation Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ) 2700, chemin des Quatre-Bourgeois Québec, Québec G1V 0B8 ([dons@fondation-iucpq.org](mailto:dons@fondation-iucpq.org)). Site web : [www.fondation-iucpq.org](http://www.fondation-iucpq.org). Des formulaires seront disponibles sur place.

Il est aussi suggéré de planter un arbre pour commémorer sa mémoire.



# MANON CARMICHAEL

En Floride, le 9 avril 2019, est décédée Mme Manon Carmichael, épouse de M. Denis Lachance. Elle résidait au Lac-Saint-Joseph.

Nous n'avons pas les informations quant à la cérémonie qui sera célébrée probablement en mai prochain mais dès que nous les aurons, nous vous en ferons part.

Nos sympathies à M. Lachance et aux parents et amis.



Les entreprises  
**Jean Boilard inc.**  
Tirage de joints



R.B.Q. : 2952-7751-51

**Jean Boilard**  
418 955-9549  
jeanboilard03@hotmail.com

327, Chemin du Croissant, Lac-Saint-Joseph (Québec) G3N 2L5

**Nicolas Gosselin**   
Arboriculteur et élagueur diplômé

- Élagage et émondage
- Abattage
- Taille de haie
- Fertilisation

rél.: 418-875-0176  
cell.: 418-559-5690

**Estimation gratuite**

**AG**  
**ANDRÉ GARNEAU inc.**  
Entrepreneur Électricien



- Résidentiel
- Commercial
- Installation et réparation

Fossambault-sur-le-Lac et Québec métro

Tél.: 418 875-3245  
Cell.: 418 802-7318  
andre@andregarneau.com

Corporation des maîtres électriciens du Québec  
R.B.Q. 5593 8484

**Alain Coulombe**  
Huissier de justice  
Président  
acoulombe@gschuis.com



**Étude Coulombe Dubé**  
HUISSIERS DE JUSTICE  
DIVISION DE Gagnon-Sénéchal-Coulombe  
Depuis 1966

800, boul. des Capucins Québec (Québec) G1J 3R8

☎ 1 800 463-6267 ☎ 418 648-1717  
☎ 418 522-9911

www.monhuissieraquebec.com

# CALENDRIER DES COLLECTES

# 2019



Calendrier des collectes  
Lac Saint-Joseph

## 2019

Janvier							Février							Mars							Avril						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5						1	2						1	2		1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				

Mai							Juin							Juillet							Août						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4							1		1	2	3	4	5	6					1	2	3
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5					1	2	1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
29	30						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	29	30	31				



**laregieverte.ca**

Tél. : 418 876-2714  
Sans frais : 1 866 760-2714

- Sapins de Noël
- Déchets
- Matières organiques
- Herbes et feuilles
- Matières recyclables
- Encombrants (gros rebuts)

**NOTES IMPORTANTES :**

- La collecte des déchets du 22 avril est reportée au 23 avril.
- La collecte des déchets du 20 mai est reportée au 21 mai.
- La collecte des déchets du 1<sup>er</sup> juillet est reportée au 2 juillet.

# ERRATUM

Les collectes des encombrants ont été déplacées au 7 juin et au 18 septembre 2019.

## GUIDE PRATIQUE

## POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS



Distance entre le trottoir et les bacs ou entre les bacs et autres obstacles (exemple : Balises de déneigement, boîte aux lettres ou clôtures)

### 50 CM (20 PO)

Ne jamais placer vos bacs roulants sur le trottoir ou dans la rue. Cela peut nuire au déneigement et à la circulation.

Visitez **laregieverte.ca**  
Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Disposer les bacs de chaque côté de l'entrée. Les roues et poignées doivent être orientées vers votre domicile.



**LA-  
TRANSFIGURATION-  
DU-SEIGNEUR**

**SIÈGE SOCIAL :**

**Maison paroissiale Saint-Félix**

1460, rue Provancher  
Cap-Rouge (Québec) G1Y 1S1  
Téléphone : 418 653-5643  
info@latransfiguration.com

**Bureau de Saint-Augustin**

325, Route 138  
Saint-Augustin-de-Desmaures G3A 1G7  
Téléphone : 418 878-2140  
paroisse.staugustin@videotron.ca

**Bureau de Sainte-Catherine**

2, rue Jolicoeur  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier G3N 2L7  
Téléphone : 418 875-3313  
fab.cath@coopscf.com



**latransfiguration  
duseigneur.com**

 /latransfigurationduseigneur

**Merci à nos commanditaires**

 **Desjardins**  
Caisse de Cap-Rouge-Saint-Augustin

 **Desjardins**  
Caisse populaire de  
Saint-Raymond-Sainte-Catherine

**IGA**  
*des* **Sources**  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
IGA Express Saint-Augustin-de-Desmaures  
Cap-Rouge



**LA-  
TRANSFIGURATION-  
DU-SEIGNEUR**

SAINT-AUGUSTIN  
SAINTE-CATHERINE  
SAINT-FÉLIX

*Une* **paroisse  
vivante**  
*grâce à vous!*

**CAMPAGNE  
DE FINANCEMENT  
2019**

DU 29 AVRIL AU 12 MAI



Faire parvenir votre contribution à:  
**Paroisse de La-Transfiguration-du-Seigneur**  
**Siège social, 1460, rue Provancher, Québec (Québec), G1Y 1S1**

ou la remettre en personne à l'un ou l'autre de nos trois secrétariats :

**Maison paroissiale Saint-Félix**

1460, rue Provancher  
Cap-Rouge (Québec) G1Y 1S1

**Presbytère de Saint-Augustin**

325, Route 138  
Saint-Augustin-de-Desmaures  
(Québec) G3A 1G7

**Presbytère de Sainte-Catherine**

2, rue Jolicoeur  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
(Québec) G3N 2L7

**Merci de votre générosité!**

# CAMPAGNE DE FINANCEMENT (CAPITATION)



Encore cette année, le thème de la campagne de financement indique que votre participation peut être financière, bénévole ou spirituelle. Pour remplir notre mission, nous avons plus que jamais besoin de votre soutien financier. Des travaux majeurs ont été amorcés en 2018 dans nos trois communautés locales qui se poursuivront en 2019 : restauration de la façade de l'église Saint-Augustin, peinture intérieure de l'église Sainte-Catherine, restauration des portes et peinture des fenêtres de l'église de même que remplacement du système de chauffage au presbytère et à l'église Saint-Félix. À cela s'ajoutent des travaux au presbytère Saint-Augustin et au calvaire du rang des Mines ainsi que des travaux de restauration des portes de l'église Sainte-Catherine. Au total, c'est plus de 400 000\$ qui ont été ou qui seront investis dans ce patrimoine exceptionnel. Nous avons besoin de vous pour concrétiser tous ces projets!

Nous vous invitons à contribuer généreusement et en grand nombre. La vitalité de chacune de nos communautés en dépend.

## Coût réel de votre don

Votre contribution vous donne droit à un crédit d'impôt fédéral et provincial selon le montant de votre participation :

Contribution :	200\$	300\$	500\$	1 000\$
Crédit d'impôt :	70\$	123\$	229\$	494\$
<b>COÛT RÉEL :</b>	<b>130\$</b>	<b>177\$</b>	<b>271\$</b>	<b>506\$</b>

**Contribution annuelle :** le montant suggéré par le diocèse de Québec est de **80\$** par adulte. Toute contribution sera grandement appréciée.

*Ne tenez pas compte de cet avis si vous avez déjà versé votre don.  
Merci de contribuer au maintien de nos activités.*

# SERVICES OFFERTS DANS NOS TROIS COMMUNAUTÉS

**CÉLÉBRATIONS POUR TOUS  
LES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE :**  
baptêmes, mariages, funérailles,  
messes à l'occasion de Noël et de Pâques,  
messes dominicales . . .

**CATÉCHÈSES**  
pour les jeunes ainsi que pour les adultes

**ACCOMPAGNEMENT**  
des personnes endeuillées

**AIDE**  
aux familles démunies

**SERVICE AUX AÎNÉS**  
dans les résidences

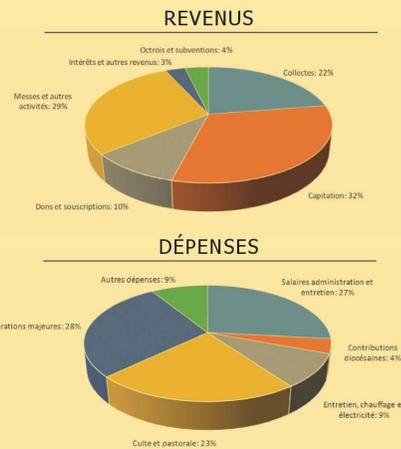
**SOUTIEN**  
aux organismes communautaires

**LIEU DE RECUEILLEMENT**  
**SAUVEGARDE DE NOTRE PATRIMOINE**  
culturel et religieux



**MERCI  
DE SOUTENIR  
VOTRE PAROISSE !**

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019



**LA CAPITATION REPRÉSENTE UNE PARTIE IMPORTANTE DES REVENUS DE LA FABRIQUE. NOUS COMPTONS SUR VOTRE GÉNÉROSITÉ.**

## MODALITÉS

Vous pouvez faire un ou plusieurs chèque(s) à l'ordre de la « Paroisse de La-Transfiguration-du-Seigneur », payer en argent comptant ou autoriser un ou des retrait(s) bancaire(s) à votre compte pour les membres Desjardins (des formulaires sont disponibles dans chacun des bureaux de la paroisse). Si vous payez par chèque, nous vous invitons à inscrire entre parenthèses à la fin de « Paroisse de La-Transfiguration-du-Seigneur » les trois lettres identifiant la communauté pour laquelle vous souhaitez que votre contribution soit appliquée : **AUG** pour Saint-Augustin, **CAT** pour Sainte-Catherine et **FEL** pour Saint-Félix.

Veillez remettre votre contribution à l'église lors de la collecte du samedi ou du dimanche, l'apporter à l'un ou l'autre de nos bureaux ou nous la poster. Dans tous les cas, merci d'utiliser l'enveloppe préadressée incluse dans le présent envoi.

Si vous désirez un reçu : n'oubliez pas de cocher la case prévue sur le formulaire détachable et inscrire votre adresse postale ou courriel. Un reçu officiel sera expédié par la poste ou par courrier électronique au début de l'année prochaine pour les contributions de 25\$ et plus. S'il vous plaît, nous informer de tout changement d'adresse.

## COUPON-RÉPONSE (à retourner avec votre contribution)

Prière de faire votre chèque à l'ordre de **Paroisse de La-Transfiguration-du-Seigneur** et d'ajouter entre parenthèses : **AUG** pour Saint-Augustin, **CAT** pour Sainte-Catherine et **FEL** pour Saint-Félix.

*Seuls les dons reçus avant le 31 décembre 2019 seront comptabilisés pour l'année 2019.  
Un reçu sera expédié par la poste ou par courrier électronique au début de l'année prochaine pour les contributions de 25\$ et plus.  
S'il vous plaît, nous informer de tout changement d'adresse.*

Nom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ S'il y a lieu, votre numéro d'enveloppe : \_\_\_\_\_

Cochez si vous souhaitez recevoir notre infolettre. Vous pouvez vous désabonner à tout moment

**Voulez-vous recevoir un reçu?**

Oui  Non

**Si oui, veuillez me faire parvenir un reçu :**

par la poste  par courrier

## Montant de votre contribution

Capitation : \_\_\_\_\_ \$

Souscription volontaire : \_\_\_\_\_ \$

**TOTAL :** \_\_\_\_\_ \$

La Ville de Lac-Saint-Joseph organise une distribution d'arbres. Cette activité est réalisée dans le cadre de l'événement « Mai, mois de l'arbres et des forêts » en collaboration avec le **Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**.



## DISTRIBUTION D'ARBRES GRATUITS

SAMEDI LE 25 MAI 2019, DE 9H00 À 12H00  
AU 1048 CHEMIN THOMAS-MAHER  
VILLE DE LAC SAINT-JOSEPH



Plusieurs essences seront disponibles, autant résineuses que feuillus.

Suite à divers commentaires reçus à l'effet que les règlements adoptés ne sont pas publiés dans notre journal, nous vous joignons ci-dessous ceux adoptés depuis le printemps 2018, à titre informatif.

### AVIS PUBLIC

#### RÈGLEMENT NO 2018-258 REVÉGÉTALISATION DES RIVES

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Lac-Saint-Joseph:

**QUE** lors d'une séance du Conseil municipal de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue le 23 avril 2018, ce Conseil a adopté le règlement numéro 2018-258 ayant pour objet de prévoir les modalités visant à obliger la revégétalisation de la bande riveraine du Lac-St-Joseph sur une largeur d'au moins 5 mètres, selon les conditions et modalités prévues au règlement;

**QUE** le règlement numéro 2018-258 est disponible pour consultation au bureau de la secrétaire-trésorière de la municipalité à 1048, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, aux heures normales de bureau;

Ville de Lac-Saint-Joseph, ce 30 avril 2018.

*Vivian Viviers*

*Directrice générale et secrétaire-trésorière*

### AVIS PUBLIC

#### RÈGLEMENT NO 2018-259 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Lac-Saint-Joseph:

**QUE** lors d'une séance du Conseil municipal de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue le 23 avril 2018, ce Conseil a adopté le règlement numéro 2018-259 ayant pour objet de modifier les tarifs et conditions pour l'émission des permis et certificats et régir l'administration des règlements d'urbanisme, selon les conditions et modalités prévues au règlement;

**QUE** le règlement numéro 2018-259 est disponible pour consultation au bureau de la secrétaire-trésorière de la municipalité à 1048, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, aux heures normales de bureau;

Ville de Lac-Saint-Joseph, ce 30 avril 2018.

*Vivian Viviers*

*Directrice générale et secrétaire-trésorière*

## **AVIS PUBLIC**

### **RÈGLEMENT NO 2018-260 RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Lac-Saint-Joseph:

**QUE** lors d'une séance du Conseil municipal de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue le 16 juillet 2018, ce Conseil a adopté le règlement numéro 2018-260 ayant pour objet de protéger et promouvoir le bien-être et la sécurité des citoyens et de protéger leur environnement par un ensemble de normes, selon les conditions et modalités prévues au règlement;

**QUE** le règlement numéro 2018-260 est disponible pour consultation au bureau de la secrétaire-trésorière de la municipalité à 1048, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, aux heures normales de bureau;

**Ville de Lac-Saint-Joseph, ce 24 juillet 2018.**

*Vivian Viviers*

*Directrice générale et secrétaire-trésorière*

## **AVIS PUBLIC**

### **RÈGLEMENT NO 2018-261 CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Lac-Saint-Joseph:

**QUE** lors d'une séance du Conseil municipal de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue le 20 août 2018, ce Conseil a adopté le règlement numéro 2018-261 ayant pour objet de transformer la Politique de gestion contractuelle en Règlement de gestion contractuelle, tel qu'exigé par la Loi, selon les conditions et modalités prévues au règlement;

**QUE** le règlement numéro 2018-261 est disponible pour consultation au bureau de la secrétaire-trésorière de la municipalité à 1048, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, aux heures normales de bureau;

**Ville de Lac-Saint-Joseph, ce 29 août 2018.**

*Vivian Viviers*

*Directrice générale et secrétaire-trésorière*

## **AVIS PUBLIC**

### **RÈGLEMENT NO 2018-262**

#### **Concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux pour l'année financière 2019**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Lac-Saint-Joseph:

**QUE** lors d'une séance du Conseil municipal de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue le 21 décembre 2018, ce Conseil a adopté le règlement numéro 2018-262 ayant pour objet l'imposition et la fixation des taxes, tarifs, compensations, cotisations, etc. pour l'année financière 2019, selon les conditions et modalités prévues au règlement;

**QUE** le règlement numéro 2018-262 est disponible pour consultation au bureau de la secrétaire-trésorière de la municipalité à 1048, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, aux heures normales de bureau;

**Ville de Lac-Saint-Joseph, ce 16 janvier 2019.**

*Vivian Viviers*

*Directrice générale et secrétaire-trésorière*

## **AVIS PUBLIC**

### **RÈGLEMENT NO 2018-263**

#### **relatif à la compensation imposée sur les biens fonds non imposables sur le territoire de la Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2019**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Lac-Saint-Joseph:

**QUE** lors d'une séance du Conseil municipal de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue le 21 décembre 2018, ce Conseil a adopté le règlement numéro 2018-263 ayant pour objet de fixer une compensation, pour l'année 2019 sur certaines catégories d'immeubles non-imposables énumérés selon les conditions et modalités prévues au règlement;

**QUE** le règlement numéro 2018-263 est disponible pour consultation au bureau de la secrétaire-trésorière de la municipalité à 1048, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, aux heures normales de bureau;

**Ville de Lac-Saint-Joseph, ce 16 janvier 2019.**

*Vivian Viviers*

*Directrice générale et secrétaire-trésorière*

## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT NO 2018-264

#### Concernant les nuisances

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Lac-Saint-Joseph:

**QUE** lors d'une séance du Conseil municipal de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue le 21 décembre 2018, ce Conseil a adopté le règlement numéro 2018-264 ayant pour objet de définir ce qui constitue une nuisance afin de la faire disparaître lorsqu'elle se manifeste, ainsi que pour prescrire des amendes aux personnes qui créent ou laissent subsister de telles nuisances, selon les conditions et modalités prévues au règlement;

**QUE** le règlement numéro 2018-264 est disponible pour consultation au bureau de la secrétaire-trésorière de la municipalité à 1048, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, aux heures normales de bureau;

Ville de Lac-Saint-Joseph, ce 16 janvier 2019.

*Vivian Viviers*

*Directrice générale et secrétaire-trésorière*

## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT NO 2019-265

#### décrétant le traitement et l'allocation pour les élus municipaux

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Lac-Saint-Joseph:

**QUE** lors d'une séance du Conseil municipal de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue le 21 janvier 2019, ce Conseil a adopté le règlement numéro 2019-265 ayant pour objet de décréter le traitement et l'allocation pour les élus municipaux, selon les conditions et modalités prévues au règlement;

**QUE** le règlement numéro 2018-265 est disponible pour consultation au bureau de la secrétaire-trésorière de la municipalité à 1048, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, aux heures normales de bureau;

Ville de Lac-Saint-Joseph, ce 15 avril 2019.

*Vivian Viviers*

*Directrice générale et secrétaire-trésorière*

## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT NO 2019-267

#### Concernant le lotissement

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Lac-Saint-Joseph:

**QUE** lors d'une séance du Conseil municipal de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue le 15 avril 2019, ce Conseil a adopté le règlement numéro 2019-267 concernant le lotissement afin de se conformer aux numéros des lois en vigueur;

**QUE** le règlement numéro 2019-267 est disponible pour consultation au bureau de la secrétaire-trésorière de la municipalité à 1048, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, aux heures normales de bureau;

Ville de Lac-Saint-Joseph, ce 17 avril 2019.

*Vivian Viviers*

*Directrice générale et secrétaire-trésorière*



# plomberie

## Jean-François Drolet

Entrepreneur spécialisé en plomberie

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

418 929-8894



Membre





CONSTRUCTIONS  
**BEAUBOIS**

Licence RBQ : 1695-6450-38

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION RÉSIDENNELLE

*Artisan de votre bonheur  
depuis plus de 38 ans!*

- ✓ Vaste expérience
- ✓ Travaux garantis
- ✓ Service incomparable
- ✓ Professionalisme reconnu
- ✓ Réalisations de qualité



constructions**beaubois**.com

**418 871-8884**

Télévision  
Internet  
Téléphonie

418-875-1118

[www.coopcscf.com](http://www.coopcscf.com)

130, rue Désiré-Juneau,  
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY  
S.E.N.C.R.L.

**André Lemay**  
Avocat

Groupe Municipal • Environnement • Expropriation

Iberville Un, bureau 200, 1195, av. Lavigerie,  
Québec, QC G1V 4N3  
Téléphone: 418-658-9966 • Télécopieur: 418-656-6766  
alemay@tremblaybois.qc.ca - www.tremblaybois.qc.ca



**Groupe Altus**

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière  
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9  
T 418.628.6019 F 418.628.5200  
[www.groupealtus.com](http://www.groupealtus.com)



## ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE



WWW.VILLELACSTJOSEPH.COM

## COMMENT S'ABONNER À L'INFOLETTRE ?

1. Allez directement sur le site de la Ville de Lac-Saint-Joseph :  
**www.villelacstjoseph.com**
2. Allez dans l'onglet «Infolettre» ou au bas de la page d'accueil.
3. Entrez votre Nom, Prénom et courriel.
4. Vous recevrez un courriel de confirmation dans votre boîte courriel.
5. Vous devez aller confirmer votre inscription à la liste d'envoi.
6. Ensuite vous serez inscrit à l'infolettre.

### Quelle est la différence entre un courriel et une infolettre ?

#### Un courriel est une communication attendue

L'e-mail a pour objectif de maintenir une saine relation avec des contacts existants, qui s'attendent à recevoir des communications de votre part. Par exemple :

- Répondre à une question;
- Entretenir les relations avec les partenaires;
- Transmettre de la documentation...

#### Une infolettre est une communication impromptue

Une infolettre est envoyée aux abonnés inscrits à une liste de diffusion qui ont accepté de recevoir :

- Des offres promotionnelles;
- De l'information relative à vos produits et services;
- Des nouvelles de votre entreprise ou domaine d'affaires;
- Des communiqués, événements;
- Confidentialité des courriels.



facebook



*Soyez les premiers informés !*

- 95 PERSONNES AIMENT LA PAGE

- 113 PERSONNES LA SUIVENT

# Petites annonces

**DÉPOSER VOTRE ANNONCE  
GRATUITEMENT !**



À Fossambault-sur-le-Lac

*Au centre communautaire du  
Domaine de la Rivière-aux-Pins.*

**Tous les vendredis soirs à 19h00**

Les prix varient selon l'assistance puisque  
tous les profits sont redistribués.



## TECHNO ROUTE

**INFORM@TIQUE**

Réseau  
Mise à jour  
Consultation

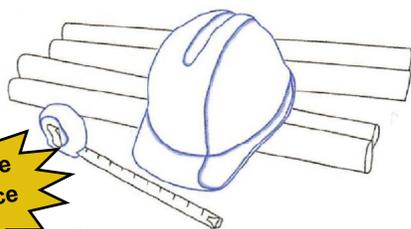


Service à domicile sur tous systèmes informatiques  
résidentiel et commercial

Marco Landry  
78, rue des Dériveurs  
Fossambault-sur-le-Lac  
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205  
technoroute@webnet.qc.ca

## SERVICES TECHNIQUES JS



Surveillance  
de résidence

**DÉNEIGEMENT DE TOITURE  
TRAVAUX DIVERS**

418.998.8993    JEAN.SEBASTIEN.SHEEDY@GMAIL.COM

RÉSIDENT DE LA VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

**Licence d'entrepreneur Général:**

- Travaux d'entretien divers;
- Menuiserie;
- Installation de plancher de bois;
- Plafond suspendu;
- Peinture;
- Aménagement extérieur;
- Déneigement;
- **Surveillance de résidence**



**Dre Isabelle Baillargeon**  
ORTHODONTISTE

[www.drebaillargeon.com](http://www.drebaillargeon.com)  
[www.facebook.com/dreisabellebaillargeon](https://www.facebook.com/dreisabellebaillargeon)

7185, Boul. Henri-Bourassa  
Québec (Québec) G1H 3E3  
Tél. : 418-628-0966  
Télé. : 418-628-0424





# CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DATE	ACTIVITÉS	LIEUX
15 avril 2019	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
21 avril 2019	PÂQUES	
Mardi 21 mai 2019	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
Samedi 25 mai 2019 8h45 à midi	Distribution d'arbres Gratuitement	Hôtel de Ville
17 juin 2019	Séance du Conseil Municipal	Hôtel de Ville

## Organismes hors territoire

APPELSJ	418 522-0664
Bibliothèque Anne-Hébert	418-875-4758
CBJC	418 875-1120
Cercle des Fermières	418 875-3368
Chevaliers de Colomb	418 875-1119
Clinique médicale Ste-Catherine	418-875-0600
Club l'Age d'Or	418 875-3410
Club de motoneige	418 875-2650
Comité d'aide aux malades et à la mortalité	418 875-3364
Corp. Artiste et artisans de la J-C	418 875-3701
Popote Multi-services	418 845-3081
Société piste Jacques-Cartier/ Portneuf	418 337-7525



# JOYEUSES PÂQUES



**Michel Croteau**  
Maire de  
Lac-Saint-Joseph

**Yvan Duval**

District #1  
Nos. civiques  
2 à 134



**Jacques Tessier**

District #2  
Nos. civiques  
134 à 262



**Jean-Sébastien Sheedy**

District #3  
Nos. civiques  
264 à 389



**Jocelyne Boivin**

District #4  
Nos. civiques  
390 à 522



**Claude Tessier**

District #5  
Nos. civiques  
524 à 888



**Clément Gignac**

District #6  
Nos. Civiques  
890 à 1075



# SPA DUCHESNAY



## L'ART DE LA RELAXATION

Faites escale au Spa Duchesnay, ce site rénové où vous pourrez vivre une expérience en toute intimité dans la plus belle nature.

MASSOTHÉRAPIE | BAINS NORDIQUES | SAUNA

ACCÈS AUX BAINS - seulement 29 \$\* /adulte

Accès aux familles offert tous les jours, de 9 h à 12 h.

SOINS EN MASSOTHÉRAPIE - à partir de 90 \$\* /personne (60 min.)

\* Prix valides du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019. Taxes en sus.

Photo : Jonathan Robert